

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°041

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 39

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MARS 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 11 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 5 mars 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, DAUVERGNE Véronique, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

DESCAMPS Christiane, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : BIDAL Damien, GILLY Jean Paul, NEDELEC Soizig.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Samuel MARTIN

Madame Zakia BOUZIDI

Monsieur Dominique DANDRIEUX

Madame Marie-francoise MESSEZ

Monsieur Thierry AUGY

Monsieur Philippe ALLAIN

Monsieur Zayen CHIKHDENE

Madame Princesse GRANVORKA

Madame Maryse EMEL

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Sandrine GRYNBERG DIAZ

Madame Véronique DAUVERGNE

Monsieur Lewis CHARTIER

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Margaux HOUIS

Monsieur Pierre SACK

Madame Safia BOUCHA

Monsieur Jean jacques KARMAN

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Zishan BUTT

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Damien BIDAL

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Finances/

OBJET : Attribution de subventions d'investissement aux associations au titre de l'année 2021

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Sandrine DESIR,

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu le budget primitif 2021 de la Commune ;

Vu les conventions de partenariat entre la commune et certaines associations ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale n°1 Moyens généraux – fonctions supports, réunie le 10 mars 2021 ;

Considérant que la Commune soutient le développement de la vie associative locale par l'attribution de subventions d'investissement ;

Considérant que les associations « La clairière d'Aubervilliers », « Tous ensemble c'est nous ! » et « Association pour un musée du logement populaire » agissent dans l'intérêt général et développent des actions répondant aux besoins des habitants ;

Adoption à l'unanimité par 50 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2021, de subventions d'investissement aux associations mentionnées ci-après pour un montant total de 12 000 euros selon la répartition suivante :

ASSOCIATIONS	Imputation budgétaire			Montant 2021
	service	nature	fonction	
La Clairière d'Aubervilliers	306	20421	025	2 400 €
Tous ensemble c'est nous !	306	20421	025	1 100 €
Association pour un musée du logement populaire	306	20421	025	8 500 €
Total				12 000 €

AUTORISE la Maire à signer les conventions définissant les modalités d'octroi desdites subventions d'investissement et d'équipement et tout acte s'y afférant.

DIT que le montant total des subventions d'investissement versées s'élève à 12 000€.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021.

Reçue en préfecture le : 23/03/21
Accusé en préfecture :
93-219300019-20210311-lmc119785-DE-1-1
Publiée le : 24/03/21
Certifiée exécutoire : 24/03/21

Le Maire,

Karine FRANCOLET

